

VIC-EN-BIGORRE

Bilan de la rentrée scolaire en Adour-Madiran

Après une année soumise à l'évolution d'un envahisseur inédit et donc des prescriptions sanitaires évolutives – entre présentiel et virtuel- la nouvelle année scolaire, 2021-2022, a été lancée dans 32 écoles (constituées en 13 regroupements pédagogiques) relevant de la compétence de la collectivité territoriale Adour-Madiran (CCAM). Ce sont donc quelque 1 500 élèves qui ont intégré leurs établissements d'enseignement primaire et élémentaire, dans le respect de consignes relevant d'un protocole de niveau 2 (sur une échelle de 4). Protocole nécessitant « l'aménagement des locaux pour espacer les élèves, la stabilité des groupes recherchée en évitant le brassage des niveaux, port du masque nécessaire à l'intérieur des locaux ». À noter : « la constatation d'un cas covid dans les classes de primaire, entraînera la fermeture de la classe entière, à la différence des classes de collèges et lycées ».

* **Quelques points.** Pour l'heure, la Communauté de Communes Adour Madiran



Volonté politique d'un « territoire inclusif » réaffirmée.

enregistre une baisse d'environ 2 % des effectifs, une tendance partagée à l'échelle du Département des Hautes-Pyrénées. Pour autant la collectivité maintient le choix prioritaire « d'une école de qualité et déploie notamment le dispositif Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL présenté en janvier de

cette année à Andrest, actif également à Maubourguet et Sarriac-Bigorre) ». Les personnels d'Accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) auparavant auprès des enfants en situation de handicap uniquement pendant le temps de classe, restent désormais aux côtés des enfants durant le

temps périscolaire (cantine, garderie). Bien entendu, la période estivale aura vu l'intervention des services techniques de l'intercommunalité dans les établissements pour les travaux habituels de rénovation (peintures, huisseries) et manutention de mobilier.

Recueilli par JP